

## «QUEL(S) MÉTIER(S) POUR LES SOCIOLOGUES ET LES ANTHROPOLOGUES?»

# Beaucoup d'appelé(e)s, mais combien d'élu(e)s, et pour faire quoi?

Jean-Luc Bédard

Diplômé à la maîtrise, anthropologie  
Université de Montréal

Le 29 janvier, se tenait à l'Université de Montréal un colloque sur le marché de l'emploi pour les sociologues et anthropologues, auquel tous ceux et celles qui s'intéressent à la chose (...) étaient conviés. Cette initiative de l'ACSALF a connu une bonne première édition, à plusieurs égards.

D'abord, le simple fait de voir se rassembler des sociologues et anthropologues, actuels et en devenir, issus de plusieurs régions (Québec, Rimouski, Ottawa, ...), en plus de ceux de la région métropolitaine, témoignait de l'intérêt suscité par le sujet abordé. Aussi, plusieurs facettes étaient examinées, ce qui présentait l'avantage de permettre à tous de trouver, à tout le moins, une partie de la journée intéressante...

Pour certains, ce fut l'occasion de poser des questions sur quelques points obscurs du marché de l'emploi. Par exemple, en enseignement au collégial, est-ce un désavantage de se présenter avec un doctorat? Le baccalauréat permet-il des débouchés, et si oui, lesquels? Quels points majeurs les employeurs estiment-ils essentiels à l'embauche de sociologues et d'anthropologues?

Au terme de la journée, j'ai retenu deux points qui ont été mentionnés à plusieurs reprises. D'une part, ces deux métiers souffrent d'un manque de visibilité : on ne voit pas assez souvent les sociologues et les anthropologues en dehors des panels télévisés sur des débats sociaux. La représentation de la Fonction publique du gouverne-

ment du Québec, Mme Roxanne Cormier, a indirectement illustré ce manque de visibilité, en mentionnant que le gouvernement du Québec emploie des «agents de recherche et de développement économique» qui, par ailleurs, sont souvent des sociologues ou des anthropologues. Jean-Pierre Garneau, anthropologue consultant, a lui aussi relevé ce point. Il apparaît important que ces métiers s'affichent, s'ils veulent se voir reconnaître une spécificité et une expertise professionnelle propre, en dehors du monde de l'enseignement. Ce colloque n'aura cependant pas été l'occasion d'explorer plus à fond cette question.

D'autre part, il faisait bon d'entendre parler de l'apparition d'emplois nouveaux pour anthropologues et sociologues. Par exemple, M. Garneau comme Rémy Beaulieu, de l'ACDI, ont souligné que d'ici peu (juillet 1993), tout organisme qui entreprend des projets ayant quelque impact physique sur l'environnement, devra procéder à des études d'impact environnementales et sociales. Ceci devrait amener du travail pour les anthropologues et les sociologues. Il y a donc là une opportunité qu'il nous faut saisir puisque plusieurs autres disciplines pourraient alors démontrer un attachement aussi profond que soudain au respect des communautés impliquées, au respect de leur environnement, etc.

Aussi, phénomène intéressant en soi, on a relevé à plusieurs reprises dans la journée des allusions plus ou moins voilées

quant au vieillissement des baby-boomers, et aux ouvertures conséquentes à la retraite. Ces remarques émanaient surtout de quinquagénaires sinon de sexagénaires qui lançaient ainsi un message encourageant (ne serait-ce qu'à moyen terme !) aux gens de la génération suivante, nés pendant la Révolution tranquille.

Ceci n'est pas de nature à créer de nouveaux postes, plus tard ou à court terme, puisqu'il ne s'agit que de remplacements. D'ailleurs, un des conseils qui est revenu fréquemment concernait l'attitude face au travail : dans un milieu où les postes sont de plus en plus contractuels, il importe d'autant plus de savoir faire preuve de créativité et d'initiatives afin de s'assurer le renouvellement de ces contrats. Aussi, le travail contractuel a, entre autres vicissitudes, le défaut de forcer une certaine productivité. Cette situation pourrait amener un employeur avide d'économie de main-d'oeuvre, à forcer le chercheur à sabrer dans certaines étapes pour rencontrer des délais normalement trop courts. Quels moyens avons-nous pour exiger des délais permettant de compléter convenablement les différentes étapes d'une étude d'impact, par exemple? Ceci souligne, encore, la nécessité de voir reconnues l'anthropologie et la sociologie, leurs méthodes de travail et leurs résultats.

Finalement, on ne peut que souhaiter qu'un tel colloque se répète et, qui sait, y aurait-il cette fois un «tarif étudiant»? ■

**Les dates de tombée et de parution des prochains numéros du BULLETIN DE L'ACSALF sont les suivantes :**

	TOMBÉE	PARUTION
Vol. 15, no 2	..... 22 mai 1993	..... 12 juin 1993
Vol. 15, no 3	..... 19 août 1993	..... 4 sept. 1993